© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Impuissante

Par Profil supprimé Postée le 25/03/2022 22:12

> Bonjour, je suis totalement désespèrée. J'ai quitté mon ex il y a plus d'un an et demi. C'est un consommateur de crak depuis des années et Il devient fou lors de la redescente. Il m'a a nouveau frappé l'été dernier ce qui m'a amener à déposer plainte contre lui. C'est un homme tout à fait exceptionnel sans drogue. Hier, après 9 mois sans avoir de nouvelles, je l'ai retrouvé a faire la manche devant une boulangerie avec une hygiène corporelle lamentable. Il va s'acheter des 10€ de crak avec la monnaie qu'il récolte ! J'en suis malade ! Je n'en dors plus ! Que puis je faire pour l'aider ? Je ne veux pas le laisser mourir à petit feu. Je ne sais plus quoi faire ! Je l'ai porté à bout de bras pendant 4 ans, mais là je peux plus ! Je savais que si je le quittais, il aurait plus d'amar. Mais jamais j'aurais pensé qu;il tombe aussi bas. Que dois je faire ? J'ai tellement peur qu'il meurt

---

Mise en ligne le 29/03/2022

Bonjour à vous,

Nous imaginons combien la rencontre fortuite de votre ex compagnon dans ce contexte a pu être douloureuse pour vous et combien il est important pour vous de tenter de lui venir en aide.

Il nous semble important de souligner dans un premier temps que vous n'êtes pas responsable de la dégradation de sa situation ni de son état de santé. Vous avez fait le choix, à raison, de protéger votre sécurité lorsque cela était nécessaire. Les soins en addictologie doivent être sollicités par les personnes consommatrices elle-mêmes, il en va donc de leur responsabilité personnelle.

Pour autant, vous n'êtes pas impuissante pour tenter de le soutenir aujourd'hui. Prendre le temps de vous installer avec lui dans café ou même dans un coin de rue, lui offrir une boisson chaude ou un déjeuner, si il l'accepte, constitue déjà une aide importante en soi.

S'il accepte de l'aide de votre part, vous pouvez également lui donner les coordonées d'un centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques (CAARUD). Vous pouvez même l'y accompagner si vous vous en sentez capable et que vous en avez envie.

Dans ces centres, il est possible d'obtenir de l'aide pour des soins de première nécessité, de rencontrer un travailleur social et des éducateurs spécialisés en addictologie. Des médecins sont parfois également présents dans les équipes.

Vous trouverez les adresses de CAARUD en faisant une recherche dans notre outil "Adresses utiles". Il vous faut entrer votre numéro de département puis sélectionner l'option "accueil et services" dans la catégorie "Réduction des risques".

Nous espérons que ces réponses vous aident déjà à y voir plus clair sur vos possibilités de soutien.

Si vous souhaitez plus d'information, n'hésitez pas à nous contacter directement par téléphone au 0 800 23 13 13, tous les jours entre 08h et 02h, ou bien sur le tchat internet, tous les jours de 08h à 00h.

Bon courage à vous,

Bien cordialement,